



**Fédération de la Presse Périodique de Belgique**  
**Association des Journalistes de la Presse Périodique asbl**  
**Vereniging van de Journalisten van de Periodieke Pers vzw**

AJPP-VJPP

## CONTRAT DE MISSION OCCASIONNELLE

Suite à notre entretien de ....., nous vous confirmons l'exécution d'un reportage écrit, photographique ou audio-visuel. Ce reportage sera axé sur (faire ici le détail des précisions souhaitées):

.....  
.....  
.....

Il est prévu pour paraître dans le numéro de..... (mois) de..... (*nom du journal*).

Il sera revêtu de votre signature.

En cas de réutilisation de l'article, le second passage donnera lieu à une rémunération de 50 %. Les conditions d'exécution et les modalités sont précisées ci-après.

**Date du reportage:**.....

**Lieu:**.....

Importance approximative du texte: environ ..... à .....feuillets dactylographiés de .....lignes, soit.....signes chacun, destinés à monter .....à.....pages imprimées format .....x.....hors illustrations (facultatif).

**Illustrations: fournies ou non, par qui?**

Livraison: ce reportage doit nous être remis pour le ...../...../.....au plus tard.

**Conditions:**

Les feuillets dactylographiés vous seront payés sur base unitaire de.....€  
*(en toutes lettres - voir tarif AJPP).*

Vos frais de déplacement (véhicule, train, etc..) seront à notre charge. Vos frais d'hôtel et de repas pendant ce reportage seront à notre charge.

**Modalités de règlement:**

Le paiement correspondant aux travaux fournis, interviendra à la fin du mois, après publications ou au plus tard deux mois après la remise de l'article.

Le journaliste freelance  
Date et signature:

.....

Le rédacteur en chef  
Date et signature:

.....

**AJPP-VJPP**

Rue Charles Martel 54 Karel Martelstraat – Brussel 1000 Bruxelles  
Tél : 02/230.09.99 Fax : 02/231.14.59 e-mail : info@ajpp-vjpp.be  
www.ajpp-vjpp.be